



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.1/51/4
2 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
PREMIÈRE COMMISSION
Point 66 de l'ordre du jour

APPLICATION DU TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE
DES ESSAIS NUCLÉAIRES

Lettre adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent du Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration que le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam a faite à l'occasion de la signature par le Viet Nam, le 24 septembre 1996, du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 66 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent

(Signé) NGÔ QUANG XUÂN

ANNEXE

Déclaration du Ministère vietnamien des affaires étrangères
concernant la signature du Traité d'interdiction complète
des essais nucléaires

Le 24 septembre 1996, au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, au nom du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, le Ministre vietnamien des affaires étrangères, Nguyễn Manh Cam, a signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Que le Viet Nam ait signé le Traité vient illustrer que ce pays respecte l'engagement qu'il a pris d'appuyer activement les efforts déployés de concert par la communauté internationale en faveur de la paix, de la sécurité internationale et du désarmement, en particulier les efforts visant le désarmement nucléaire, le but ultime étant l'élimination totale des armes nucléaires. L'énergie nucléaire peut et doit être utilisée à des fins exclusivement pacifiques, pour le bien-être de l'humanité.

Tout comme il a signé le Traité, le Viet Nam se joint à la communauté internationale pour exiger que tous les États s'abstiennent de tout essai nucléaire sous quelle que forme que ce soit. Dans le même temps, le Viet Nam est d'avis que tous les pays devraient faire preuve d'une plus grande coopération, observer scrupuleusement l'interdiction de tous les essais nucléaires et respecter tous les engagements tendant à prendre des mesures concrètes vers l'élimination des armes nucléaires.

Le Viet Nam se tient prêt à coopérer avec tous les pays pour l'application effective du Traité, contribuant ainsi à instaurer un environnement mondial et des conditions de vie plus saines, à asseoir la confiance et renforcer la sécurité internationale, en vue d'un monde plus sûr et plus sain. Dans le même temps, le Viet Nam réaffirme encore une fois sa position concernant l'application du Traité, à savoir que les activités de vérification doivent être menées de façon équitable et impartiale, dans le respect absolu de la souveraineté des États.
